

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Mont-la-Ville
RC 151-B-P (Route du Mollendruz)
Giratoire tapis E2
Report de la fermeture

En raison des conditions météorologiques annoncées, les travaux de pose du revêtement définitif sur la route cantonale N° 151-B-P (route du Mollendruz) situé du nouveau giratoire à la sortie de la localité n'ont pu être terminés.
Dès lors ce tronçon sera ouvert à la circulation dès le jeudi 30 mai.

La fermeture pour terminer la pose du revêtement de la partie supérieur du chantier est prévue

du lundi 3 juin au mardi 4 juin

(En cas de météo défavorable les travaux sont reportés au jour suivant)

Une signalisation de déviation sera mise en place par Mont-la-Ville (giratoire) — Moiry - La Praz dans les deux sens

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Mont-la-Ville
**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Mont-la-Ville, La Praz, Moiry, Cuarnens, L'Isle
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Cossonay
- ECA, Pully – SDIS,
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, MBC, AVJ
- Manifestations – Transport spéciaux